

1990 : la guerre civile éclate au Rwanda.

L'année suivante, le colonel Delort - conseiller Afrique du chef d'état-major des armées - devient l'un des principaux acteurs de la politique française dans ce pays. Jusqu'en mars 1994 - avant donc le terrible génocide qui allait suivre -, il participe aux négociations politiques entre les deux camps, mène des missions diplomatiques et conduit des actions militaires.

Il a choisi de raconter son expérience, d'exposer les affrontements politiques et militaires des Rwandais, de témoigner de ce que fut la politique de la France, tout en s'interrogeant avec pragmatisme sur la volonté des belligérants d'aboutir à un accord durable et sur le désintérêt de la communauté internationale pour ce pays en guerre.

Des reconnaissances tactiques sur les frontières aux entrevues politiques à Kigali, des affrontements sur le terrain entre « gouvernementaux » et « rebelles » aux négociations internationales à Arusha entre les parties, des réunions « de crise » au Quai d'Orsay ou des débriefings à l'état-major des armées aux délicates missions d'évaluation des forces en présence, le lecteur est ainsi entraîné au cœur des événements et comprend comment ce terrible drame s'est noué.

Le général de corps d'armée Dominique Delort est né à Alger en 1946. Saint-cyrien, il a notamment commandé un régiment à Djibouti, l'opération Noroît au Rwanda, le Centre opérationnel interarmées à Paris, les forces françaises aux Antilles, puis la région terre Nord-Ouest jusqu'en 2005. Il a été président de La Saint-Cyrienne et consultant pour une grande entreprise d'assurance.

24 €



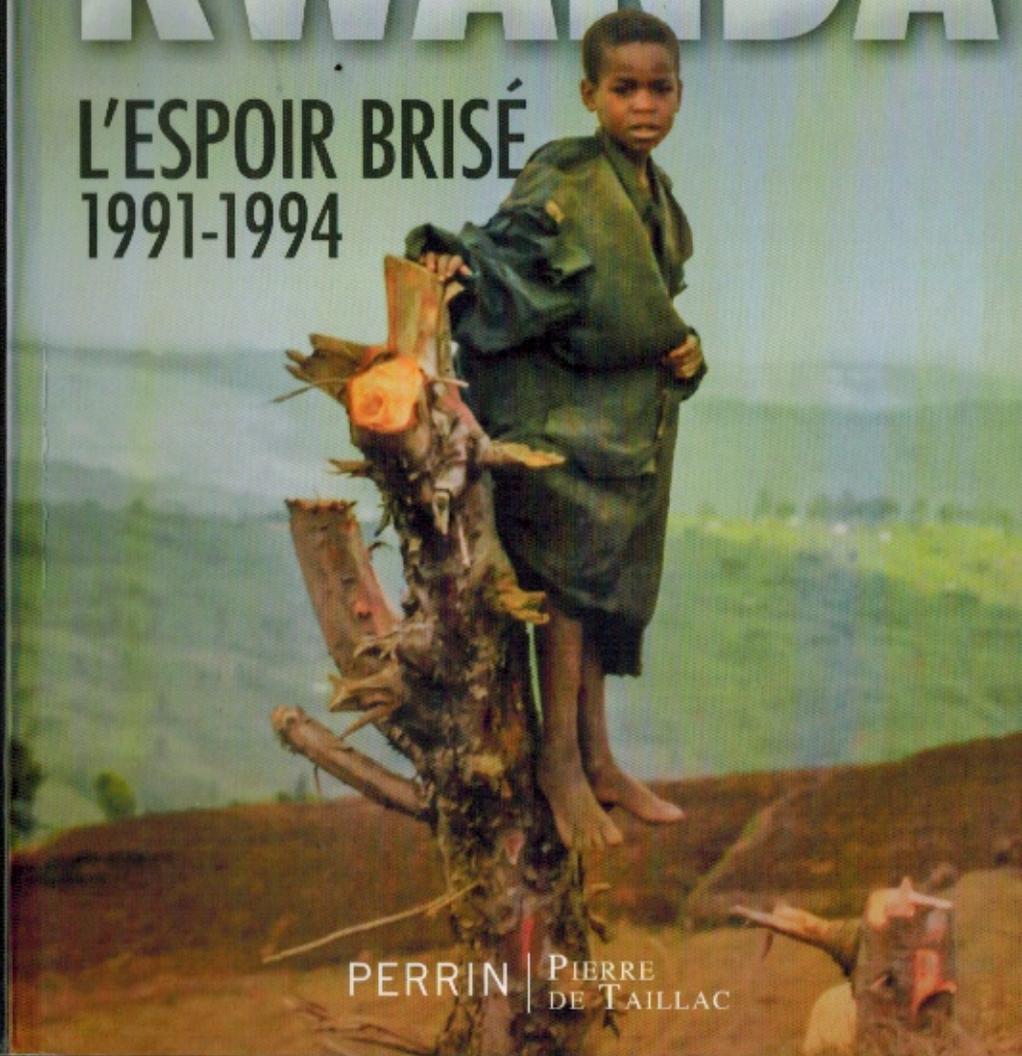
Photographie de couverture : Au nord de Kigali, février 1993, photographie prise par l'auteur.

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DOMINIQUE DELORT

PRÉFACE DE L'AMIRAL JACQUES LANXADE

GUERRE AU RWANDA

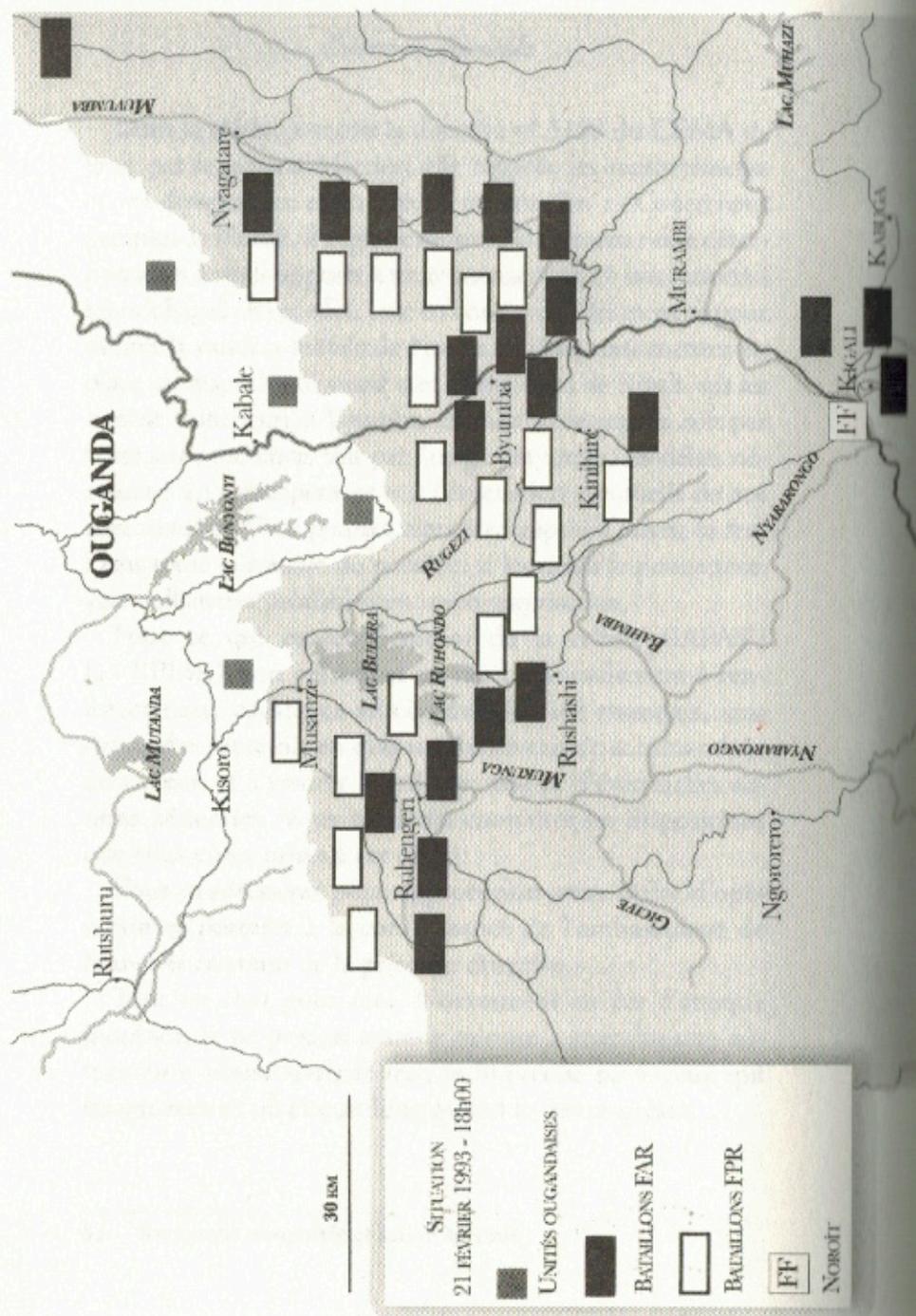
L'ESPOIR BRISÉ
1991-1994



PERRIN | PIERRE
DE TAILLAC

GUERRE AU RWANDA

L'ESPOIR BRISÉ 1991-1994



CHAPITRE 10 – LA STABILISATION DU FRONT (20 FÉVRIER AU 9 MARS 1993)

LE NOUVEAU DISPOSITIF FRANÇAIS

Le samedi 20 février, à 11 heures, se posent l'un derrière l'autre, arrivant de Bangui, deux C160 Transall transportant la 2^e compagnie du 8^e RPIMa. Les 120 parachutistes partent immédiatement vers l'ouest de la ville dans des véhicules civils et militaires. Deux heures plus tard, deux autres avions venant de Libreville déposent la compagnie d'éclairage et d'appui (CEA) du 21^e RIMa et les 120 marsouins partent vers le nord de la capitale dans des cars civils ; oui, décidément, nous avons peu de moyens de transport propres et les véhicules civils nous sont prêtés par des entreprises tenues par des expatriés de différentes nationalités. Ils avaient besoin de nous et réciproquement. L'ordre d'opération est remis aux capitaines. Des glossaires français-kinyarwanda, réalisés par Noroît, sont distribués à tous les cadres, ils doivent faciliter les relations avec la population locale, qui n'est que partiellement francophone et certainement pas anglophone.

Le lendemain et le jour suivant, neuf autres C160 Transall permettent l'arrivée d'une section de mortiers lourds (SML) avec tous ses véhicules militaires et ses munitions de

120 mm. Cette batterie aux ordres du capitaine Moutiers, qui provient du 68^e régiment d'artillerie (RA), ne sera jamais évoquée publiquement. Le FPR ne semble pas l'avoir détectée, ce qui me surprend. Elle donne la puissance suffisante pour arrêter, par ses tirs de mortier de 120 mm (7 à 13 kilomètres de portée), une attaque qui mettrait en danger le bon déroulement d'une évacuation de ressortissants. Cette batterie bien entraînée délivrerait des tirs puissants et précis (la puissance d'un obus de mortier de 120 correspond à celle d'un obus d'un canon de 155 mm), qui n'ont rien à voir avec un « arrosage » en direction de l'adversaire souvent observé dans ce conflit, comme dans d'autres.

Aucun coup de mortier ne sera tiré par ces artilleurs français, mais cet *ultima ratio* est une garantie de solidité du dispositif français. L'effectif de Noroît monte à 600 hommes durant cette fin de semaine. Le lieutenant-colonel Tracqui met en place ses unités ; une compagnie sur l'aéroport, une autre en ville notamment dans les emprises de l'ambassade, une encore aux approches nord, une enfin à celles de l'ouest, et la SML légèrement à l'est, tubes de 120 mm en position de tir face au nord. Ce dispositif doit me permettre de gagner le temps nécessaire pour conduire, à mon rythme, une opération d'évacuation de ressortissants dont je rappelle le nombre, environ 4 000 dont 600 Français. Évidemment, le message implicite est aussi que la ville ne sera pas enlevée par surprise dans cette période de désorganisation avancée du dispositif rwandais.

Bien entendu, le CEM Nsabimana a été ravi d'apprendre l'arrivée des deux unités d'infanterie, mais j'ai bien insisté sur la mission de protection des ressortissants. Des reconnaissances du 1^{er} RPIMa ont permis de constater le début

d'une mise en place d'une légère surveillance rwandaise de ce trou à l'extrémité sud du saillant, elles ont aussi constaté que le FPR/APR faisait des travaux d'enfouissement sur certaines de ses positions. Plus à l'est, à la limite des secteurs de Byumba et du Mutara, une contre-attaque locale des FAR, appuyée par leurs canons de 122 mm, est un demi-succès... Je termine mon compte-rendu journalier en estimant que dans les deux jours à venir nous pourrions percevoir comment le FPR interprète le renforcement du dispositif.

Le dimanche soir, je transmets au général Mercier, pour approbation, mon ordre d'opération et, devant la probabilité de voir arriver d'Europe des journalistes, je souhaite, si possible, disposer d'une cellule du SIRPA pour accompagner cet aspect particulier. Il faudra attendre pour en voir arriver, j'en reparlerai ; toujours focalisés sur l'ex-Yougoslavie, les médias continuent de négliger cette grave crise africaine et ces soubresauts qui mettent à mal tout un processus de sortie de crise. Certes, je ne suis pas « monté sur une jeep » pour appeler la presse internationale à Kigali, mais celle-ci est suffisamment mature et indépendante pour savoir ce qu'elle a à faire. Je regrette qu'elle ait tant tardé à couvrir ce qui sera, hélas, un drame immense à peine plus d'un an plus tard.

Peut-être que si les autorités politiques françaises avaient mobilisé l'attention des journalistes sur cette crise, leurs articles auraient pu avoir des effets bénéfiques pour le rétablissement de la paix. Supposition plus qu'affirmation certes, mais la communication « bas niveau de lumière » voulue par les autorités françaises ne fut vraiment pas une réussite, à lire des années plus tard autant d'absurdités sur notre engagement politique et militaire au Rwanda.

ORDRE D'OPÉRATION

Les ordres sont indispensables pour chaque échelon ; ils doivent comprendre le sens de l'action, énoncer la mission, retenir ce qui est l'intention du chef, permettre à chaque destinataire de s'immerger dans sa propre mission et savoir ce que font tous ses amis et les autres, etc. Je ne vais pas redonner le contenu intégral de cet ordre, sorti le 21 février et légèrement modifié le 26, mais m'arrêter sur les « mission-intention-répartition » des missions : « Mission : montrer clairement notre détermination à nous opposer à toutes menaces contre nos ressortissants à Kigali tout en renforçant notre assistance au commandement rwandais.

Intention : renseigné si possible en temps réel le jour sur la situation sur le front, et en particulier au nord de la capitale, je veux : interdire toute action au FPR aux abords de la ville et conserver la maîtrise de la sécurité de l'aéroport et des axes essentiels. Agir sur l'état-major FAR (EM/FAR) et au minimum sur deux commandements de secteur pour dynamiser le suivi de situation et la conception des opérations.

Répartition des missions :

– *Noroît* : renseigné jusqu'à 10 kilomètres de la capitale, surveiller les accès nord et ouest de la capitale en faisant effort du nord-ouest au nord-est en mesure de les interdire temporairement ; assurer la sécurité des ressortissants tout en contrôlant l'aéroport.

– *Chimère* : rehausser le niveau technique dans le domaine opérationnel de l'EM/FAR et d'au minimum deux commandements de secteur. Participer à la sûreté éloignée du dispositif *Noroît* à chaque fois que la situation le néces-

site. S'assurer ou compléter le niveau d'instruction des FAR sur les équipements spécifiques. Former le personnel rwandais sur les équipements nouveaux perçus par les FAR.

– Bureau OPS/RENS (PC) : évaluer en permanence la situation militaire. Assurer l'ensemble des synthèses renseignement. Connaître les missions et localisations des éléments *Chimère* hors Kigali. Coordonner l'échange de renseignements entre *Noroît* et *Chimère*. »

Les règles d'ouverture du feu ont été affinées avec trois stades : légitime défense, riposte autorisée en cas de harcèlement et tirs d'interdiction si le dispositif est menacé par une progression de l'agresseur. Le passage d'un stade à l'autre se fait sur mon ordre.

L'APPROCHE DES LÉGISLATIVES

Déjà à Paris, l'approche des législatives, qui vont avoir lieu les 21 et 28 mars, commence à peser. Dans un mois... Les spécialistes prévoient l'arrivée de la droite au gouvernement et donc le début d'une seconde cohabitation pour le Président. Il est certain qu'à un mois des élections, aucune autorité en place ne souhaite de « clash » en Afrique. Les mêmes présupposent que la politique africaine du Président risque de rencontrer très vite une opposition gouvernementale sur certains dossiers. Ici, à Kigali, il s'agit donc toujours de faciliter le retour à Arusha des deux parties, sans faiblir et sans « casse ». Le général Mercier me fait comprendre ces aspects politiques, qui ne doivent pas nous empêcher de poursuivre la mission fixée. Il n'y aura jamais aucune ambiguïté entre nous et chaque fois qu'il l'estime nécessaire il me confirmera, de sa main, ses directives. J'ai

apprécié cette force de caractère dans cette période délicate. Il ne m'a jamais donné d'ordres qu'il n'ait pas été en mesure de me confirmer par écrit. Ce ne fut pas souvent nécessaire tant la mission resta semblable pendant la phase que je décris.

Jamais personne, autre que le général Mercier (par ordre du CEMA), ne me donna d'ordre au Rwanda. C'est toute la force d'une chaîne de commandement claire. Nous sommes très loin de ce qui est raconté dans des ouvrages multiples comme *Jeux troubles de Parisiens*, entre africanistes supposés et africains de passage, autres « bidonneurs » professionnels, la plupart d'ailleurs n'ayant aucune influence réelle sur la politique française, qu'elle soit diplomatique ou militaire. Lors de la cohabitation, des points de vue différents se confronteront, le président François Mitterrand et le Premier ministre Édouard Balladur auront à trouver une ligne de compromis, ce fut alors leur responsabilité entre avril 1993 et septembre 1994, à la fin de l'opération Turquoise.

CHIMÈRE

Dans le cadre du renforcement souhaité, l'Amiral a décidé de m'envoyer un détachement du 1^{er} RPIMA aux ordres du chef de corps, le colonel Didier Tuzin, successeur du colonel Rosier dont j'ai dit l'action efficace pendant l'été 1992. Je suis heureux de l'accueillir. Il aura toute ma confiance pendant cette mission au Rwanda et je demanderai par écrit son maintien quand, cinq jours plus tard, Paris avait pensé le retirer car tous les principaux officiers du 1^{er} RPIMA se trouvaient engagés à Kigali, loin

de Bayonne et du gros du régiment. Il n'aurait pas eu ma confiance que j'aurais demandé, et très vraisemblablement obtenu, son rappel immédiat. C'est un officier intelligent, extrêmement dynamique, prêt au maximum. Évidemment il n'a pas le cadre politico-militaire permanent qui est le mien pour comprendre l'esprit de la mission que j'ai reçue. Pour être plus clair, il n'a jamais manifesté d'opposition à mes ordres dans les moments délicats que nous aurons encore à connaître. Cela peut être une réponse à certaines phrases qu'il a consacrées à notre relation dans son livre sur le drame du Rwanda. J'y reviendrai. Après Tracqui pour Noroît, Tuzin devient le chef de l'action d'assistance opérationnelle d'urgence auprès des FAR. Il est secondé par le lieutenant-colonel Chéreau, chef du bureau opérations, officier subtil et efficace, avec un grand sens des nuances.

Je mets immédiatement aux ordres de Tuzin tous les hommes du 1^{er} RPIMA, excepté mon conducteur-garde du corps, déjà présents au Rwanda ; ce DAMI prend le nom de Chimère, et je lui fixe une mission en quatre points. Il doit rehausser le niveau technique dans le domaine opérationnel de l'EM/FAR et de, au minimum, deux des PC de secteurs. Chimère doit aussi participer à la sûreté éloignée de Noroît à chaque fois que la situation le rendra nécessaire. Le détachement doit compléter le niveau d'instruction sur les équipements spécifiques et former le personnel FAR sur les équipements nouveaux. Pour moi, comme pour lui, les objectifs que j'avais fixés devaient concourir indirectement à arrêter les forces FPR en direction de Kigali et à desserrer la menace sur Byumba.

Le colonel Tuzin rendra compte trois semaines plus tard, le 9 mars, et pour information, de ses activités au nou-

veau COS, qui vient d'être créé par le CEMA et qui est aux ordres du général Maurice Lepage. Le COS n'est pas chargé d'opérations spéciales au Rwanda en 1993, néanmoins, certains se mettent à réfléchir à l'organisation souhaitable dans l'hypothèse où elles se révéleraient nécessaires. Cela préfigurerait pour partie ce qui se fera les années suivantes. Mais, le jour même de l'annonce officielle du cessez-le-feu, c'est dépassé. Cela n'a plus aucun sens. Toutes les actions militaires, dans la gestion d'une crise, doivent être liées aux effets politiques recherchés.

Pour le moment, je n'ai plus qu'à aller présenter Tauzin au CEM Nsabimana et lui expliquer la mise en place des parachutistes de Chimère. Le volume sera au maximum d'une bonne soixantaine d'hommes, dont de nombreux cadres expérimentés. Au cours de toute cette période, un unique parachutiste du détachement (un brigadier-chef) sera légèrement blessé par un éclat de mortier et recevra trois points de suture à la tête. Un seul petit élément sera obligé d'ouvrir le feu contre l'APR, en état de légitime défense. Si la chance est pour quelque chose dans l'absence de pertes chez Chimère, malgré la proximité des combats, cela tient aussi au professionnalisme du 1^{er} RPIMa et au respect des missions données par Tauzin à chaque petit détachement isolé. Il n'aura pas tort d'écrire qu'ils ont parfaitement rempli leur mission « spéciale » qui, du seul point de vue tactique et technique (pour paraphraser un entraîneur célèbre), est une réussite.

Contrairement à ce que certains ont pu dire, penser ou écrire, Didier Tauzin n'a jamais « commandé » l'armée rwandaise. Il n'en avait pas la mission, et le commandement FAR ne l'aurait pas accepté. Ce n'était ni l'esprit ni la lettre

de la mission du colonel Tauzin. De plus, « commander au combat », c'est emmener ou envoyer des soldats remplir des missions comportant des risques extrêmes, c'est aussi être responsable de leur mort ; nous n'avons jamais été dans ce cas de figure concernant les soldats des FAR. Laissons aux officiers rwandais la grandeur et les malheurs de leur charge. Les conseils très avertis du DAMI Chimère ont aidé les FAR à se redresser et à faire face au mieux, j'en conviens bien volontiers, et c'est tout. Historiens de circonstance et grenadiers de tout poil racontent, le plus souvent, n'importe quoi à ce sujet, dans une avalanche de fantasmes qui n'a pas cessé depuis cette époque.

En fin d'après-midi du 22, je présente donc au CEM Nsabimana le colonel Tauzin et je rappelle au premier les limites de son action, conformément à nos discussions à ce sujet depuis deux jours. Il se montre très satisfait d'un renfort pour « le suivi de situation et la conception des opérations au niveau de la salle opérations », ce sont les termes employés. Dès le lendemain, les équipes de Chimère rentrent en liaison avec les PC opérationnels des FAR qui leur ont été désignés. En souplesse, les officiers parachutistes français apportent leurs savoir-faire à des officiers rwandais en pleine crise.

Le colonel Tracqui, chef de l'opération Noroît, a été autorisé à mener quelques patrouilles en deçà d'une ligne des 10 kilomètres autour de la capitale. En effet, je ne veux en aucun cas être surpris par une dégradation de la situation militaire. Noroît et Chimère sont les deux piliers de l'action militaire française, ils sont complémentaires. Le succès de Noroît devra à la réussite de Chimère, Noroît était aussi l'assurance-vie de Chimère. Tous les soirs, nous faisons

ensemble, tout le temps nécessaire, la synthèse des activités réalisées, et recherchons comment se rapprocher du souhaitable en considérant les dispositifs militaires rwandais et français. Les risques physiques concernant les hommes de Chimère, et dans une mesure moindre de Noroît, étaient à évaluer chaque jour. Le risque zéro n'a jamais existé. Avoir de la chance? Sans doute. On peut en parler après une opération, jamais pendant.

CONTRÔLES ET INCIDENT

Après de nombreuses interventions auprès du CEM de la gendarmerie rwandaise, il est possible d'obtenir qu'une vingtaine d'élèves officiers gendarmes rwandais viennent réoccuper les postes de contrôle aux entrées nord et ouest de la ville – abandonnés le 7 février –, cela afin de ne plus avoir à demander aux soldats français de les tenir, ce qu'ils ont dû faire pendant trois jours. Un officier de Noroît est désigné pour assurer la liaison avec la gendarmerie rwandaise. Pendant les trois jours où nos soldats ont été seuls, pour éviter l'entrée facile et rapide d'éléments armés incontrôlés (ou d'armes) en ville, aucune personne, Hutu ou Tutsi, n'a été remise aux autorités locales, d'ailleurs totalement absentes. Seuls quelques soldats isolés, ou peut-être déserteurs, ont déposé leurs armes à ces postes. De plus, les piétons qui auraient voulu éviter ces contrôles routiers auraient pu le faire aisément, il suffit de regarder le terrain avec un zeste d'objectivité. Une fois les gendarmes rwandais revenus, deux ou trois au maximum en permanence, les hommes de Noroît n'ont plus eu qu'à s'occuper de la sécurité d'ensemble.

Il ne manquera cependant pas d'arriver un incident, le 26 février, avec un ressortissant français attaché à l'ambassade, le chef de la mission de coopération et d'action culturelle, sur lequel je me dois d'être précis. Michel Cuignet va intervenir directement, deux jours plus tard, devant le ministre Debarge, lors de la visite du ministre de la Coopération à Kigali. Le côté inopportun et les propos excessifs tenus à cette occasion n'ont pu que choquer les membres de la délégation présents. Indiquant alors qu'un rapport serait adressé à l'ambassadeur, j'exprimai le regret que des ressortissants français critiquent des soldats de Noroît et la politique de la France. Les années suivantes, Cuignet parlera souvent de cet incident d'une manière outrée, voire, semble-t-il, mensongère, dans lequel il se donne le rôle de victime.

Il est temps de donner la version telle que j'ai pu l'avoir à cette époque et à laquelle je crois. En liaison avec les gendarmes rwandais, le lieutenant D. du 21^e RIMa participait à la sûreté d'un contrôle établi à hauteur de l'église de Karama sur la piste Rubungo-Kigali. Le vendredi 26 février, à 11 h 05, un véhicule 4 x 4 venant du nord se présenta, et le lieutenant D. vit que le chef de bord du véhicule ordonnait à son conducteur de continuer sans s'arrêter devant le gendarme rwandais. Le lieutenant, ne voyant aucun signe particulier sur le 4 x 4, lui fit signe de s'arrêter. Je préfère citer la suite de son rapport hiérarchique : « Le chef de bord, visiblement très excité, cria qu'il ne comprenait pas pourquoi il était contrôlé puisqu'il était le chef de la mission française de coopération et d'action culturelle. Je lui répondis que mes soldats et moi-même ne pouvions pas deviner sa fonction. Le chef de bord haussa le ton et pendant quelques minutes se laissa aller à quelques gentilleses sur les militaires bêtes et

bornés. Il déclara remercier le ciel ne pas avoir au Rwanda la même mission que nous. Notre mission pour lui se résumait à faire peur à la population. Je lui précisai alors que j'obéissais aux ordres reçus et aux termes de ma mission, et que j'étais surpris de la part d'un compatriote d'une telle réaction face à un banal contrôle. Il me répondit, ce qui me choqua profondément, que pour lui nous n'étions pas de la même nationalité! Enfin il m'indiqua en me laissant sa carte de visite, qu'il rendrait compte directement en haut lieu.»

Le lieutenant-colonel Tracqui fut lui aussi d'autant plus choqué que la population rwandaise et la communauté internationale – à l'exception de quelques compatriotes! – multipliaient des témoignages d'amitié. Je rendis compte moi aussi à Paris. L'ambassadeur leva un peu les bras en écoutant la relation de l'incident; il n'était pas roi chez lui. Michel Cuignet témoignera lui aussi en 1998 devant la commission de Paul Quilès. Bien entendu, il ne souffla mot de son propre comportement. Ce concitoyen ne demanda jamais à me voir à Kigali, durant toute la période décrite. Courageux devant un lieutenant, moins devant un colonel? Je n'ose le croire. Ses sympathies pour le FPR semblaient évidentes, peu importe aujourd'hui comme hier, mais en tant que fonctionnaire de la République, chef de mission qui plus est, il n'aurait pas dû dénigrer publiquement la politique de la France et ses soldats.

Je retrouve dans mes notes des consignes d'allègement de notre présence aux deux check-points dès le 23 février. Ces ordres seront complétés dans le même sens le 5 mars, et la présence de Noroît disparaîtra totalement lors du cessez-le-feu quelques jours plus tard, le 9.

LE RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL

Toujours avec le souci de pouvoir me faire une appréciation indépendante sans m'intoxiquer avec des informations non recoupées ou me faire intoxiquer par les FAR – que je soupçonne de surestimer le volume de leurs adversaires –, je demande au COA deux stations d'écoute. Elles doivent me permettre des interceptions VHF et HF des réseaux radio de l'APR. De plus, je souhaite recevoir des stations de goniométrie permettant la localisation précise des PC d'unités de l'APR. Ces stations seraient utiles dans la situation présente, mais aussi dans le cadre de l'établissement et de la surveillance d'un cessez-le-feu à venir. L'EMA répond favorablement et les stations d'écoute et le personnel arrivent à la fin de la semaine, les stations « gonio » mettront deux semaines de plus à arriver à Kigali, au lendemain du cessez-le-feu! Il existe aussi d'autres sources de renseignement françaises, mais elles me semblent, par ordre, plus orientées vers la surveillance des réseaux rwandais – et peut-être les nôtres, que d'énergie perdue! – et donc inutiles pour ce qui concerne mes besoins militaires en renseignement. Le positionnement de leurs antennes radio ne permettait plus une écoute des réseaux du FPR. Afin de protéger les propres réseaux de Chimère, je fais une demande de postes supplémentaires de transmissions cryptées, qui sera assez rapidement satisfaite.

« Tout le monde » écoutant tout le monde, protégeons nos communications sachant que les gens ont toujours tendance à trop parler, que ce soit au Rwanda ou sur n'importe quel autre théâtre d'opérations. Il aurait été utile aussi de disposer de radars de trajectographie, dont les premiers exemplaires, de fabrication britannique, ont été connus au moment de la

DOMINIQUE DUBREUIL

SOMMAIRE

UN MÊME AUTEUR
L'Espoir Brisé, L'Esprit du Rwanda, 1997-1998, L'Esprit du Rwanda, 2001
Le Rwanda, L'Esprit du Rwanda, L'Esprit du Rwanda, 2016

GUERRE AU RWANDA
L'ESPOIR BRISÉ

Coordination générale : Angélique Roman
Revue de la guerre : Angélique Roman
Conception : Marie-Françoise Chénier, Bernard, Mélanie Lemaire
Couverture : Valérie Avignon
Maquette : Angélique Roman
ISSN : 978-2-352-61-855-8

de Paris et Éditions Pierre de Tailliac, Paris, 2021
Dépôt légal : janvier 2021

Éditions Pierre de Tailliac
12, rue de France • 75013 Paris
www.pierrede-tailliac.com

Éditions Pierre de Tailliac
12, rue de France • 75013 Paris
PERRIN | PIERRE DE TAILLIAC

003 Préface

015 Introduction

019 Chapitre 1 – Un Rwandais a survolé tous ses compatriotes en portant l'espoir d'une paix partagée par tous, Boniface Ngulinzira, ministre des Affaires étrangères du Rwanda en 1992 et 1993.

025 Chapitre 2 – Cet homme, Tutsi ou Hutu-Tutsi, en charge des négociations d'Arusha pour le gouvernement, était véritablement quelqu'un d'exceptionnel, représentant parfaitement tous les Rwandais en recherche d'une paix qui ne soit une humiliation pour personne et ouvrant la porte à une réconciliation recherchée. Il fut assassiné en avril 1994 par des extrémistes hutus.

031 Chapitre 3 – Ce livre lui est dédié, ainsi qu'aux hommes et femmes de bonne volonté, diplomates et militaires, qui ont œuvré dans le même but.

037 Chapitre 4 – La médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

043 Chapitre 5 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

049 Chapitre 6 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

055 Chapitre 7 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

061 Chapitre 8 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

067 Chapitre 9 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

073 Chapitre 10 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

079 Chapitre 11 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

085 Chapitre 12 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

091 Chapitre 13 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

097 Chapitre 14 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

103 Chapitre 15 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

109 Chapitre 16 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

115 Chapitre 17 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

121 Chapitre 18 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

127 Chapitre 19 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

133 Chapitre 20 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

139 Chapitre 21 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

145 Chapitre 22 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

151 Chapitre 23 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

157 Chapitre 24 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

163 Chapitre 25 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

169 Chapitre 26 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

175 Chapitre 27 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

181 Chapitre 28 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

187 Chapitre 29 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

193 Chapitre 30 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

199 Chapitre 31 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

205 Chapitre 32 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

211 Chapitre 33 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

217 Chapitre 34 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

223 Chapitre 35 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

229 Chapitre 36 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

235 Chapitre 37 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

241 Chapitre 38 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

247 Chapitre 39 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

253 Chapitre 40 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

259 Chapitre 41 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

265 Chapitre 42 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

271 Chapitre 43 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

277 Chapitre 44 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

283 Chapitre 45 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

289 Chapitre 46 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

295 Chapitre 47 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

301 Chapitre 48 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

307 Chapitre 49 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

313 Chapitre 50 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

319 Chapitre 51 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

325 Chapitre 52 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

331 Chapitre 53 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

337 Chapitre 54 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

343 Chapitre 55 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

349 Chapitre 56 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

355 Chapitre 57 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

361 Chapitre 58 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

367 Chapitre 59 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

373 Chapitre 60 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

379 Chapitre 61 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

385 Chapitre 62 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

391 Chapitre 63 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

397 Chapitre 64 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

403 Chapitre 65 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

409 Chapitre 66 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

415 Chapitre 67 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

421 Chapitre 68 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

427 Chapitre 69 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

433 Chapitre 70 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

439 Chapitre 71 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

445 Chapitre 72 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

451 Chapitre 73 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

457 Chapitre 74 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

463 Chapitre 75 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

469 Chapitre 76 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

475 Chapitre 77 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

481 Chapitre 78 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

487 Chapitre 79 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

493 Chapitre 80 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

499 Chapitre 81 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

505 Chapitre 82 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

511 Chapitre 83 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

517 Chapitre 84 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

523 Chapitre 85 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

529 Chapitre 86 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

535 Chapitre 87 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

541 Chapitre 88 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

547 Chapitre 89 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

553 Chapitre 90 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

559 Chapitre 91 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

565 Chapitre 92 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

571 Chapitre 93 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

577 Chapitre 94 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

583 Chapitre 95 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

589 Chapitre 96 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

595 Chapitre 97 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

601 Chapitre 98 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

607 Chapitre 99 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

613 Chapitre 100 – Le rôle de la médiation de paix au Rwanda au 9 mars 1993

Le colonel Cussac me téléphone encore, le lundi 11 avril, pour me parler des Belges, des centres de regroupement, des combats entre FAR et FPR et pour me dire que les officiers rwandais souhaiteraient un *Noroît bis*. Ils n'ont rien compris, ce n'est plus d'actualité et, à Paris, je n'ai pas eu connaissance de longs débats sur cette question. Bien sûr, nous sommes au courant d'exécutions arbitraires, d'assassinats de femmes ou d'hommes politiques, du meurtre de Casques bleus belges, mais durant ces journées, personne au monde ne parle de génocide. Manifestement, des extrémistes hutus assassinent des Tutsis et des Hutus.

Le 12 avril, à l'aube, l'ambassadeur Marlaud, accompagné de la totalité des agents, se présente à l'aéroport. Ils partent par le premier C160 Transall en direction de Bangui. Le colonel Poncet est surpris de ce départ non prévu. Dans la journée, les 200 Rwandais encore réfugiés à l'ambassade de France sont transportés, aussi discrètement que possible, par les soldats français et évacués à leur tour. Le 13 avril après-midi, les derniers hommes d'Amaryllis s'en vont à leur tour. Si quelqu'un à Paris avait pensé qu'Amaryllis pouvait se transformer en *Noroît bis* il devait être bien seul. À ma connaissance, cette idée n'a jamais été abordée dans sa complexité et encore moins étudiée sérieusement. La quasi-totalité des personnes s'intéressant à l'affaire rwandaise avait compris que la France ne pouvait plus se rengager seule pour arrêter un processus d'effondrement qui se généralisait. Les autres pays attendaient lâchement, en se retranchant, pour beaucoup, derrière leur ignorance supposée.

Amaryllis permet d'évacuer environ 600 ressortissants français et 800 étrangers, dont 600 Africains et, parmi ceux-ci, 400 Rwandais. Parmi ces Rwandais, la veuve du

président Habyarimana et un certain nombre de responsables qui ont été autorisés par la France à embarquer dans nos avions. Dans le même temps, la Belgique a évacué 1 200 personnes, dont 1 000 Belges, l'Italie et le Canada respectivement une centaine de personnes. Le colonel Poncet vient d'effectuer une opération délicate et il a ramené qui la France lui avait demandé de rapatrier. Certains auraient-ils dû être évacués et d'autres au contraire ignorés? D'autres doivent se poser ces questions; pour un colonel, il faut agir vite, en sûreté, en respectant des ordres venus de France. Dans de telles opérations, les moralistes ne sont jamais présents et il serait trop facile de reprocher tel ou tel choix aux soldats français. Le Rwanda commence à brûler des feux de l'enfer, la France a retiré ses ressortissants et quelques autres, dont les pays d'origine lui sont, ou devraient lui être, reconnaissants. C'est la dernière opération du général Mercier, qui quitte son poste de sous-chef opérations quelques jours plus tard pour devenir directeur de cabinet militaire du ministre de la Défense, François Léotard.

La MINUAR se disloque, les pays contributeurs, précipitamment, évacuent leurs troupes. Seuls restent à Kigali le général canadien Roméo Dallaire et 250 hommes. Il va être le témoin impuissant d'une tragédie qui le marquera définitivement. Il a effectivement su ce qu'était l'enfer. Il l'a écrit, il devait le faire.

Le 25 avril, je participe à un entretien entre le colonel Kayumba, chef des services financiers du ministère de la Défense rwandaise, le colonel Ntahobari, attaché de défense, et le colonel Louis Le Mière du cabinet du ministre de la Défense, en l'absence du colonel Rigot. Le Mière et moi ne faisons que prendre des notes pour nos autorités respec-

tives. Kayumba mène une mission en Égypte et en Europe avec deux priorités : les munitions et l'information. Il nous tient d'abord un exposé sur la situation militaire : « Le général Bizimungu et le général Kabiligi sont les hommes forts de l'armée. Bizimungu a pris le commandement des FAR et celui du secteur de Kigali ; Kabiligi, celui de Ruhengeri. À Kigali, la situation militaire est en cours d'amélioration et les six bataillons contrôlent tous les camps militaires. La MINUAR est presque totalement partie [le général Dalaire semble compter peu pour les Rwandais]. Ruhengeri est tenue mais Byumba a été perdue. Sa garnison s'est rétablie au nord-est de la capitale. À l'est de celle-ci, on se bat sur l'axe qui mène à la Tanzanie, au grand carrefour de Kayanza et à Kibungo. La situation se détériore dans ce secteur. À Gisenyi, à l'extrême ouest, le commandant de secteur n'a pas de difficultés. Le gouvernement est à Gitarama. Des massacres continuent dans les secteurs de Butare et Gikongoro alors que le pillage a cessé à Kigali, etc. » Je note que les Rwandais savent que la France ne livrera ni armes ni munitions, mais ils remettent tout de même une liste. Nous leur avons dit que toutes leurs demandes, de toute façon, n'étaient pas de notre niveau. J'écris mon avis en conclusion de la fiche compte-rendu n° 01367 : « Les chefs durs et compétents des FAR vont prolonger la lutte dans une perspective qui exclut toute capitulation. Ils disposent de quelques bataillons qui ne se débanderont pas. Le FPR, bien que renforcé par des démobilisés de la NRA, a des difficultés et sans doute commence à percevoir qu'il ne pourra pas contrôler [rapidement] le pays. La situation humanitaire est catastrophique. Les massacres trop souvent présentés par les médias comme dus aux seuls Hutus et à

l'armée n'incitent pas cette dernière à accueillir les journalistes. Le nettoyage ethnique va se prolonger, hélas. » Nous sommes dix-huit jours après l'attentat.

SUPPUTATIONS, L'HYPOTHÈSE KAGAME ?

La semaine qui suit cet épisode, je prends quelques jours de repos avant de revenir à mon bureau pour préparer d'autres missions. Naturellement, je repense à cet attentat du 6 avril avec le scénario, que j'estime probable, qui est l'élimination de Habyarimana par Kagame. Dans cette hypothèse, l'offensive de l'APR devrait être prévue courte, brutale et décisive afin de disloquer les FAR et amener à la défaite les gouvernementaux et le gouvernement « fantoche » qui tente de s'opposer. Or, je ne vois rien venir, les FAR semblent tenir et n'ont même pas perdu Kigali, où pourtant le cheval de Troie (un bataillon FPR depuis fin décembre dans la capitale) était en place. Byumba, place forte pendant trois ans, est tombée assez vite aux mains de l'APR, mais Ruhengeri tient. Je pense que Kagame fait face à une résistance imprévue de Bizimungu, qui a remplacé le CEM Nsabimana, d'autant plus imprévue que les Français (DAMI) ne sont plus là. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans l'offensive FPR, qui pourtant ne manque pas de munitions ; à l'inverse des gouvernementaux qui commencent à en quêter un peu partout avec des résultats le plus souvent négatifs. Tout cela a des conséquences : une offensive courte et décisive, ce serait un massacre court ; c'est horrible à dire, mais cela signifie moins de morts par les extrémistes hutus.

lecteurs s'intéressent au livre du général Jean-Claude Lafourcade, *Opération Turquoise*. Néanmoins, il me reste à apporter quelques éléments d'ambiance au moment où les différents groupements de forces français progressaient dans une partie ouest et sud-ouest du Rwanda, essayant de remplir des tâches humanitaires extrêmement délicates. Ils sauveront des dizaines de milliers de personnes menacées d'extermination, pas toutes hélas.

Le 27 juin, l'attaché de défense du Rwanda, le colonel Ntahobari demande à me voir. Je fais valider la demande, car depuis avril, les relations avec les représentants du gouvernement intérimaire sont glaciales. Voilà en substance ce qu'il me dit : « Mon colonel, tout d'abord le ministre de la Défense, Bizimana, remercie le gouvernement français de sa décision de faire une intervention humanitaire au Rwanda. Cela a diminué les tensions interethniques sur le terrain. Dans la zone gouvernementale, le calme va se rétablir rapidement grâce aux forces "alliées". Mais il attend de cette action que tous les déplacés de guerre soient visités pour que l'aide humanitaire puisse toucher tout le monde sans distinction. On ne parle que de Tutsis comme si les autres n'existaient pas. Je veux vous dire que je m'étonne que l'action humanitaire se borne à la seule partie gouvernementale, car il y a ailleurs des massacres qu'il faudrait faire cesser. Par ailleurs, nous aimerions avoir des munitions de 105 mm et de 120 mm et même de 12,7 mm à laisser discrètement. Les médias pourraient contrarier certains approvisionnements en munitions. Il faudrait faire quelque chose. » Je prends des notes tout en l'écoutant, je n'ai pas l'intention, ni surtout le droit, de lui faire une quelconque réponse. Il continue : « Mon colonel, les militaires fran-

çais ont ignoré les autorités locales. Est-ce les consignes ? Ce serait inquiétant. Ce serait inquiétant pour les Rwandais si c'était le cas. On cherche à rencontrer le général Lafourcade. Le général Bizimungu va essayer de faire une liaison vers Goma. Les Rwandais ne comprennent pas que les Français ne fassent pas respecter le cessez-le-feu après le sommet de Tunis. Je dois vous dire que je suis déçu du peu d'avancées des forces françaises, il n'y a d'animosité de quiconque. Les munitions vont manquer. Le patron rwandais des opérations [le général Kabiligi] a dit que le mont Jali ne brûle pas, c'est de l'intoxication, cela va très mal. Le CEM de la gendarmerie, Ndindiliyimana, est à Kinshasa et essaye, en vain, d'avoir un visa pour venir en Europe. Le but politique du gouvernement est de faire reprendre les négociations et d'obtenir le cessez-le-feu. » Je l'écoute terminer ce qu'il a à me dire, il est assis dans un fauteuil à Paris au moment où son pays finit de s'effondrer en se déchirant. Je ne lui dis qu'une chose : « Le génocide et autres massacres en cours sont totalement inacceptables, cela en est fini avec tous ceux qui les tolèrent. » Je crois me souvenir qu'il baissa la tête. Ce sera sa dernière visite. Je n'ai plus qu'à faire une fiche en direction de l'Amiral.

Le colonel rwandais montre bien qu'il aurait aimé que les forces françaises viennent à leur secours et les renforcent en munitions, et aussi la déception des officiels gouvernementaux ; Turquoise n'a fait que remplir sa mission humanitaire, au mieux.

Le 30 juin, huitième jour de l'engagement de Turquoise, je reçois un appel de notre attaché de défense à Kinshasa qui a collecté du renseignement : « Selon le ministre de la Défense rwandais, Bizimana, la situation est très mauvaise

à Kigali. Aucune munition de petit calibre n'est parvenue. Kigali est maintenant complètement encerclée et le FPR a occupé la crête de Runda et donc coupé l'axe vers Butaré et Shyorongi. Les deux voies d'approvisionnement sont coupées. Les opérations de dégagement des axes demandent des munitions contre des unités de l'APR enterrées. Bizimana espère toujours des munitions de 120 mm et de 105 mm. Le FPR s'infiltré au sud en direction de Kivuyé et donc des accrochages se multiplient sans objectifs militaires. Pour lui, la situation est dramatique car ces groupes sont difficiles à attraper et il est inquiet de futurs massacres. Le CEM gendarmerie, le général Ndindiliyimana, serait revenu au Rwanda, son frère vient d'être tué par le FPR. Il annulerait son déplacement en Europe faute d'accord. » Il est totalement évident que la fin est proche, même avec du « mordant », les restes des derniers bataillons des FAR, sans munitions, vont être pris ou se dissoudre dans la nature pour chercher le salut vers l'ouest, vers le Zaïre.

Le vendredi 1^{er} juillet se tient une cellule Afrique à Matingnon. On parle agenda ministériel puis du Niger, du Mali, du Tchad, du Togo. L'affaire rwandaise est traitée ailleurs, très vraisemblablement.

Lundi 4 juillet, Kigali est tombée. Je reste toujours étonné par la résistance des FAR pendant trois mois et aussi par l'incapacité de l'APR à prendre cette capitale plus vite. Cette manœuvre d'enveloppement de la ville a pris des semaines alors que les troupes de l'APR auraient dû être galvanisées par l'horreur des massacres, dont les Tutsis et autres Hutus étaient les victimes. Un instant, France Info n'hésite pas à dire « les soldats français ont reçu l'ordre de s'opposer à la progression du FPR vers l'ouest ». Bel

exemple du journalisme mal fait qui balance ce que l'on appelle maintenant des *fake news*. Sur le moment, je prends note en me contrôlant ; déjà adepte du célèbre *Keep calm and carry on*? Sans doute.

Le lendemain, à la réunion Coopération-Défense, l'accent est mis sur l'aide à la préparation des bataillons africains qui doivent rejoindre le dispositif Turquoise au plus vite. Il est question d'équipement, d'organisation et de projection. Le général sous-chef opérations, appuyé par le COIA du général Regnault, pilote toutes les principales réunions et donne les ordres issus des directives du CEMA. Les zones humanitaires sûres, dont le concept a déjà été utilisé dans les Balkans, sont créées. Quand des éléments de l'APR essayeront de se frotter aux Français, il leur sera rappelé très sèchement, par le feu de nos armes, le sens du mot « stop ». Au loin, à Kinshasa, le ministre de la Défense rwandais fait passer un dernier message « de remerciements pour la création des zones humanitaires sûres » ! Il espère encore que la France les aide à rétablir un équilibre pour la reprise des négociations politiques ! Et mieux encore, on me dit qu'il attendait un appui matériel ! Rien de tout cela n'était évoqué dans les cercles décisionnels que je pouvais côtoyer et cela depuis longtemps.

Pour clore ce très lourd dossier rwandais, pour ce qui me concerne, il m'est demandé une fiche afin de cerner les modalités d'engagement des contingents africains au Rwanda. Je m'y attelle consciencieusement, prenant en compte le futur retrait de Turquoise, l'africanisation de Turquoise et le positionnement futur d'une MINUAR « reboostée ». Nous sommes au treizième jour de l'opération Turquoise et déjà l'état-major « mouline » pour préparer la sortie, l'*exit*